François Latour

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1756

Né à Beaune (Côte d'Or), le 24 Xbre 1739

Mort à , le

Confesseur de la foi

NOTICES
BIO-BIBLIOGRAPHIQUES
E. Bonnardet

Le P. François de la Tour

prêtre en février 1763

1788-89 Sém. Chalon s/Saône supérieur

Le Père François Latour

MM 617 P 94 N 4302 =

Le confrère François Latour, laïc.
né à Beaune, 17 ans
fils de François Latour, marchand et Françoise Davignon

humanités et philos. à Beaune 400 ᵗᵗ et entretien

entré à Paris le 3 reçu le 20 février 1756

M. M. 613 p 50 N 202

François La Tour né à Beaune dioc. d'Autun (Saône et Loire) le 24 X 1739
reçu le 20 fév. 1756
prêtre le 23 fév. 1763

1775, 1780, 1783 sup. au sém. de Dijon

M. M. 607, 5e catalogue, N 974 =

François Latour, du diocèse d'Autun, entré à Paris en 1756, prêtre en mars 1763.

M. M. 612, N 1638 de ma copie =

Le confrère François Latour, de Beaune, diocèse d'Autun, 17 ans, laïc
fils de François Latour, marchand et de Françoise d'Avignon
humanités et philosophie à Beaune
reçu à Paris le 20 février 1756
pension ordinaire et entretien

Mon catalogue

François Latour, du diocèse d'Autun, entré à Paris en 1756, prêtre en mars 1763 (Non: 23 février)

T. S. V. P.

Listes des assemblées =

1764	Chalon sur Saône	Act
1767	"	"
1770	"	Supérieur
1773	"	"
1776	"	"
1779	"	"
1782	"	"
1785	"	"
1788	"	"

Liste d'avril 1790 =

Il est supérieur du séminaire de Chalon, il a 52 ans, entré en 1756 prêtre du 23 février 1763.

1788 - 89	Chalon	supérieur
1789 - 90	"	"
1790 - 91	"	"
1791 - 92	"	"

A. Ingold : L'Oratoire et la Révolution, Paris, Poussielgue, 1885, p. 68

A Chalon sur Saône, l'Oratoire dirigeait depuis longtemps le séminaire. Le vénérable supérieur, le Père Latour, non seulement refusa le serment, mais fut emprisonné dès le 23 juin 1791. Il sera question plus bas de la suite de ses épreuves. (archives Nles M. 228 B. Récit de la persécution de 3 ecclésiastiques de Chalon) sur les 5 autres Pères de la maison, deux prêtent le serment (archives municipales de Chalon)

page 89

Le P. Latour, supérieur du séminaire de Chalon sur Saône, après avoir administré le diocèse au nom de Mgr du Chilleau, déjà exilé, avec autant de fermeté que de prudence durant les temps les plus orageux, fut enfin obligé, après avoir été emprisonné plusieurs fois, de se retirer aussi en Allemagne. De là, il continuait à envoyer des instructions au clergé fidèle du diocèse. « Pendant qu'il soutenait ainsi par ses écrits, raconte

Guillon (Les Martyrs de la foi pendant la Révolution française, Paris, 1821, in 8. t. IV) les fidèles de France dans les sentiers de la bonne doctrine, le P. Latour se consacrait généreusement au service spirituel des hôpitaux du lieu de son exil ; et ce fut dans l'exercice d'un ministère aussi méritoire et si pénible, qu'il trouva la mort, périssant ainsi comme ces saints prêtres qui, au temps de l'Empereur Valérien, méritèrent en mourant au service des pestiférés que l'Eglise les honorât comme martyrs. "

(Guillon. t. III. p. 468

Péquégnot : Légendaire d'Autun, t. II. p. 474.

MM. 614, page 81, N° 427

Le confrère françois La Tour, laïc

Né à Beaune, diocèse d'Autun, 17 ans

Fils de francois La Tour, marchand, et de françoise d'Avignon

Humanités et philosophie au college de Beaune

Entré à Paris le , vêtu le 20 février 1756

Pension : avec pension ordinaire

le P. Latour (François)

sup. du seminaire de Chalon s/ Saône

* voir la persécution religieuse en Saône et Loire pendant la Révolution par Bauzon, t. 1.

Cote BN: Ld³. 344.

* et dossier NIEPCE Nicéphore (2 lettres de N.N. au P. Latour).

M. Bonnet (sur Niepce)

Fév. 85

MC